

Le vendredi 6 décembre 2013, à 18h30

au théâtre de La Cigalière à Sérignan,
les salariés de l’agroalimentaire seront à l’honneur !

Rassembler ET Partager



Le Sud cultive ses Talents

2^{ÈME} ÉDITION

Salariés, entreprises,
cultivez vos talents et l’image de l’agroalimentaire !



Participez à ce moment privilégié où reconnaissance et compétences s’unissent pour célébrer des hommes et des femmes qui construisent chaque jour la valeur des entreprises agroalimentaires.

Cette manifestation est dédiée aux salariés, elle permet dans le cadre d’une soirée d’envergure, innovante et conviviale, de reconnaître, haut et fort, leurs parcours, leurs réussites, leurs implications...

C’est également un moment privilégié de communication pour les entreprises agroalimentaires de la région. Elles trouvent dans cette soirée l’occasion originale de valoriser leur image d’entreprises qui savent reconnaître et valoriser leurs salariés.

Un avant-goût du programme...



Accueil en fanfare...

Cocktail de bienvenue animé par Backchich.



Autour de la table...

Mise-en-bouche par le parrain de la soirée,



Philippe Urraca,

Président Meilleur Ouvrier de France

et membre du jury de l’émission «Qui sera le prochain grand pâtissier ?» sur France 2.



Plein feu sur les salariés...

Remise des trophées Le Sud Cultive Ses Talents tout au long de la soirée



Une soirée saupoudrée de moments festifs et conviviaux...

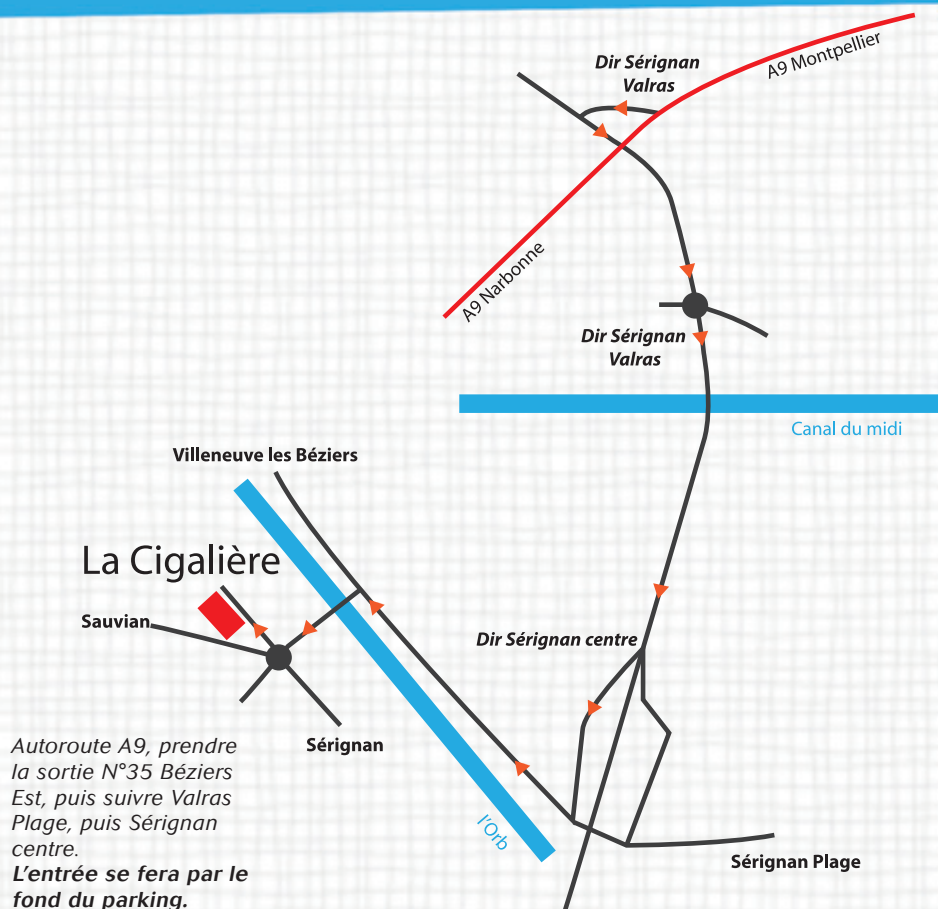
☞ 3 petites notes, vous trouvez le reste...

☞ Un grand défi : qui fera la meilleure profiterole ?

☞ Zoom sur les talents créatifs.



Plan d'accès à la Cigalière



Autoroute A9, prendre la sortie N°35 Béziers Est, puis suivre Valras Plage, puis Sérignan centre.
L'entrée se fera par le fond du parking.

Action organisée avec le soutien financier de



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par mail ou par fax au 04 67 82 57 52

Nom : Prénom :

Entreprise / Organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Participera

Ne participera pas

Sera accompagné(e) par :

.....

Participation aux frais : 35 € HT (41,86 € TTC) / personne
 35 € HT soit 41,86 € TTC x = € TTC

Inscription effective à réception du règlement.